CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Dans le cadre d'intervention de dépannage et pose de serrures à domicile.

Il est recommandé de lire attentivement les « CGV », avant toute passation de commande. En cas de questions, le client peut contacter MS Protection - 60 rue Edouard Vaillant - 95870 Bezons - Tel 01.34.10.37.57 - contact@msprotection.fr

1- Objet : Les présentes CGV régissent les prestations fournies par MS Protection ci-après désignée " la société " auprès de clients pour des prestations de dépannage et installation de serrures. De son côté, le client, certifie posséder toute capacité pour contracter.

2- Prix et Méthode de facturation selon secteur géographique : Facturation au temps passé.
- Jour : application d'un forfait de main d'œuvre minimum facturable, facturation sur la base d'une heure plus un déplacement, puis facturation par heure entamée. - Nuit : forfait minimum d'une heure de main d'œuvre plus un déplacement - Tarifs horaires et déplacements majorés de 18h à 8h, week-ends et jours fériés.

Pour le cas particulier des opérations ne pouvant être chiffrées précisément (main d'œuvre et fournitures) au moment de l'élaboration du devis, la société facturera la main d'œuvre au temps passé sur la base de la tarification horaire en vigueur, et dans la limite maximale de 3 heures d'intervention, ce qu'accepte par avance le client. Ce tarif horaire n'inclut pas le prix des fournitures qui seront facturées en sus après accord préalable du client.

3- Devis-Commande : L'établissement d'un devis est obligatoire (arrêté du 24 janvier 2017). La durée de validité d'un devis est de 3 mois ; passé ce délai, les éléments qui s'y trouvent portés pourront être modifiés par la société, il convient d'en demander la confirmation. Le devis aura été préalablement accepté et signé par le client. Il aura ainsi valeur de Bon de Commande pour l'exécution des travaux.

Les devis sont gratuit sans engagement de la part du client. L'élaboration des devis ne prend pas en compte tous les défauts, désordres et non-conformité découverts au démarrage de la prestation ou en cours de chantier. Tous ces éléments qui ne pouvaient être constatés le jour de l'élaboration du devis devront faire l'objet de devis complémentaire. Nos prix sont établis sur la base Hors Taxe, à ce prix s'ajoutent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux imposée par la loi sera répercutée sur ces prix à la charge du client.

4- Facture et paiement : Toutes les factures sont payables au comptant. Le temps de main d'œuvre nécessaire à l'approvisionnement de certaines pièces détachées sera facturé. Dans le cas d'un devis (hors travaux d'entretien ou de réparation réalisés en urgence), un acompte de 40% pourra être demandé à la commande et le solde à la fin du chantier. Dans ce cas, l'encaissement de cet acompte ne sera effectué par la société que 8 jours après la signature de la commande. A défaut de paiement, les intérêts de retard seront calculés sur la base de 10 fois le taux d'intérêt légal et commenceront à courir à compter du jour suivant la date de règlement mentionnée sur la facture. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à l'égard du créancier, outre les pénalités de retard, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant de 40€ est fixé par décret Art D 441-5 du code du commerce.

5- Réclamations : Les réclamations éventuelles devront parvenir au plus tard 30 jours après la fin des travaux. Tout problème invoqué par le client sur une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé. La réclamation doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : *MS Protection - 60 rue Edouard Vaillant - 95870 Bezons - Tel 01.34.10.37.57 - contact@msprotection.fr*

6- Garanties - Service Après-Vente : Les articles fournis et posés sont couverts dans le cadre de garanties du fabricant. En cas de renouvellement de la défectuosité constatée à la précédente intervention et sous réserve qu'il n'y ait eu aucune intervention extérieure ou mauvaise utilisation, la Société interviendra à titre gracieux.

7- Clause de réserve de propriété : De convention expresse, est réservée à la société, la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, étant précisé qu'au sens de la présente clause, seul l'encaissement effectif des chèques vaudra paiement. Il est de plus précisé que le transfert des risques passe au client dès qu'il prend physiquement possession du bien.

8- Responsabilités - Force majeure - Assurance : Le client est tenu d'obtenir les autorisations nécessaires et de fournir toutes les informations utiles à la société pour l'organisation et la bonne exécution des prestations demandées. La responsabilité de la société ne pourra être retenue pour tout retard occasionné du fait du client ou d'un tiers qui entraînerait pour la société l'impossibilité de respecter les délais convenus. La responsabilité de la société ne pourra être engagée, au cas où elle ne pourrait exécuter ses obligations, dans l'hypothèse de survenance d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure eu égard aux obligations de la société les événements indépendants de sa volonté et qu'elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir, dans la mesure où leur survenance rend plus difficile ou plus onéreuse l'exécution de ses obligations. MS Protection est assurée en responsabilité civile professionnelle et décennale auprès de la compagnie AXA France - 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex (contrat n°0000010280340104).

9- Informatique et liberté : Des informations et données personnelles concernant le client sont nécessaires à la gestion de sa commande par la société. Elles peuvent dans ce cadre être transmises à des sociétés tierces en charge de l'exécution des commandes aux fins de leur gestion, exécution, traitement ou service après-vente. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires ainsi que pour permettre à la société d'améliorer et de personnaliser les services proposés à ses Clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 et la protection des données RGPD le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il peut exercer ce droit en écrivant à *MS Protection - 60 rue Edouard Vaillant - 95870 Bezons - Tel 01.34.10.37.57 - contact@msprotection.fr.* Sauf opposition de sa part, ces données pourront être transmises aux partenaires de la société ou utilisées pour l'informer sur d'autres produits de la société.

10- Litiges et Droit applicable : les présentes CGV sont soumis au Droit Français - En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. Le client peut recourir à la médiation de la consommation en s'adressant à : MEDICYS - 73, boulevard de Clichy - 75009 PARIS - Tel 01 49 70 15 93
Ou à sa plate-forme d'e-médiation : www.medicys.fr ou à tout mode alternatif de règlement des litiges. A défaut, toute action judiciaire sera portée devant les tribunaux compétents du lieu du domicile de la Société soit le Tribunal de Commerce de Pontoise.

11-Droit de rétractation : Selon l'article L 121-21 et suivants, le client peut se rétracter dans un délai de quatorze jours (14j) à compter de la date de la commande sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Il peut être exercé en retournant sur papier libre que le client adressera par courrier à la société. En cas d'exercice du droit de rétractation dans ce délai, les prestations déjà effectuées seront dues à la société. Ce droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations sollicitées par le client pour des travaux d'entretien de réparation réalisés en urgence à son domicile ou à des articles ou pièces détachées commandées spécifiquement et en urgence personnalisées à la serrure ou à la porte du client.
Veuillez compléter et renvoyé le formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

(à découper)

A l'attention de la société *MS Protection - 60 rue Edouard Vaillant - 95870 Bezons - Fax 01.34.10.37.38 - contact@msprotection.fr :*

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le/reçu le (*) :
Nom du (des) consommateur(s) :
Adresse du (des) consommateur(s) :
Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile